

(b) Appliquer le produit de toute telle émission garantie ou le montant des prêts reçus conformément à ces dispositions, au paiement des dépenses autorisées, pour son propre compte ou pour le compte d'aucune des dites autres compagnies ou de toutes ces dernières;

(c) Effectuer des avances pour faire face aux dépenses autorisées à l'une quelconque de ces compagnies ou à toutes, avec ou sans garanties, à discrétion.

Aucun acquéreur de ces billets, valeurs ou obligations garantis ne sera tenu de s'enquérir de l'application du produit de l'une quelconque des émissions de valeurs garanties. . . . . 22,500,000 00

PRÊT À LA MARINE MARCHANDE DU GOUVERNEMENT CANADIEN, LTÉE

409 Prêt à la Marine Marchande du Gouvernement Canadien, Ltée, remboursable sur demande, avec intérêt à un taux qui sera fixé par le Gouverneur en son conseil, à tels termes et conditions que le Gouverneur en son conseil pourra déterminer, et pour être appliqué au paiement de la dépense imputable sur le capital au sujet des navires sous le contrôle de la compagnie. . . . . 18,500 00

Les résolutions adoptées en comité des Subsidés, le 9 avril écoulé, sont rapportées, lues la deuxième fois et agréées et elles sont comme suit:—

XVIII—SERVICE MARITIME FLUVIAL

209	Entretien et réparation de steamers et brise-glace de l'Etat..	1,500,000 00
210	Examen de capitaines et seconds. . . . .	20,000 00
211	Enquête sur les naufrages. . . . .	6,000 00
212	Dépenses des écoles de navigation. . . . .	9,000 00
213	Pour pourvoir au soutien temporaire des marins indigents..	5,000 00
214	Enregistrement des navires. . . . .	3,000 00
215	Enlèvement d'obstacles des eaux navigables. . . . .	5,000 00
216	Inspection des envois de bestiaux. . . . .	4,500 00
217	Continuer les subventions pour l'outillage de sauvetage— Québec et Colombie-Britannique . . . . .	45,000 00
218	Dépenses imprévues et diverses. . . . .	5,000 00
219	Service de sauvetage, y compris récompenses pour sauvetage de personnes. . . . .	80,000 00
220	Relevés hydrographiques et entretien, et réparations des steamers employés à ces relevés. . . . .	340,000 00
222	Service radiotélégraphique—Construction et entretien de stations radiotélégraphiques et administration générale de la radiotélégraphie dans tout le Canada. . . . .	499,865 00
223	Service de radio—Améliorations des conditions de la récep- tion pour les auditeurs patentés. . . . .	169,475 00

XIX—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVENU

MINISTÈRE DE LA MARINE

224	Canal de navigation du fleuve St-Laurent—Entretien de fon- ctionnement de la flotte des dragues. . . . .	1,522,000 00
225	Pour l'entretien du chantier maritime de Sorel. . . . .	154,000 00
226	Chantier maritime de Sorel—Remise en état du quai n° 4 et nouvelles fondations aux bâtiments 3 et 4. . . . .	45,780 00